



((ca. 2900 Zeichen))

## **Oléagineux 2021 : inscription online jusqu'au 14 juin 2020**

**Parallèlement à la demande constante et élevée pour l'huile de colza suisse, la quantité contractuelle pour la culture du colza reste forte. Les huileries ont à nouveau annoncé une quantité de 106'000 t de colza (dont 34'000 t de HOLL) à transformer. Pour le tournesol, les négociations avec les huileries ont débouché sur une quantité prise en charge de 13'000 t (dont 8'500 t de High Oleic). Cela correspond à une augmentation de 3'300 t par rapport à l'année dernière, mais cela reste toujours en-dessous des demandes de 2019 (19'800 t). Les producteurs peuvent s'inscrire on-line jusqu'au 14 juin 2020 pour la culture des oléagineux 2021.**

### **Colza : nouveaux producteurs recherchés**

Pour la récolte 2020 déjà, les transformateurs avaient annoncé une quantité commercialisable de 106'000 t de colza. Comme l'année précédente, les producteurs ont pu augmenter les surfaces de production. Malgré cela, la quantité produite de colza reste plus faible que la demande. Des nouveaux producteurs et des surfaces supplémentaires sont recherchés ! Les nouveaux producteurs de colza peuvent s'inscrire directement sur [www.agrosolution.ch](http://www.agrosolution.ch). La FSPC décidera des quantités effectivement attribuée dès que la quantité totale inscrite sera connue.

### **Les oléagineux suisses sont demandés**

La demande en colza reste à un niveau élevé et les surfaces a pu être augmentée. Le potentiel n'a pas encore été totalement utilisé.

La demande pour l'huile de tournesol suisse augmente également, grâce à l'engagement des huileries à mieux positionner cette huile sur le marché indigène. Malgré cela, les quantités à attribuer restent limitées et les nouveaux producteurs ne pourront pas s'inscrire.

Nous recommandons à tous les producteurs qui en ont la possibilité de remplacer, sur leur exploitation, le tournesol par du colza, afin d'équilibrer au mieux l'offre et la demande pour ces deux cultures. Il faut en premier lieu utiliser le fort potentiel du colza et limiter le plus possible le tournesol, afin de ne pas devoir faire des réductions dans les quantités inscrites.

Il est en outre important que les quantités inscrites soient estimées de manière réaliste. Les rendements des dernières années doivent servir de base pour les calculs. Nous pourrons ainsi faire les attributions précisément et éviter des réductions inutiles.

### **Soja**

La quantité attribuée sera entièrement commercialisée dans le secteur fourrager.

### **Délais d'inscription pour tous les oléagineux : 14 juin 2020**

Les anciens producteurs ont reçu par e-mail une invitation à s'inscrire on-line, avec les liens directs. En cas de question, vous pouvez contacter Agrosolution à Lausanne au 021 601 88 08. L'inscription doit être transmise **jusqu'au 14 juin 2020 au plus tard**. L'attribution définitive sera ensuite effectuée par la FSPC et transmise aux producteurs au début juillet, par e-mail.